



Bilan de la Présidence du Luxembourg du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (13 novembre 2024 – 14 mai 2025)

Du 13 novembre 2024 au 14 mai 2025, le Luxembourg a assumé, pour la huitième fois depuis la création du Conseil de l'Europe, la Présidence du Comité des Ministres.

Depuis plus de 75 ans, l'Organisation et ses États membres s'engagent en faveur des principes fondamentaux que sont la promotion et la défense des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit. Aujourd'hui, force est de constater qu'ils évoluent dans un contexte géopolitique mondial en pleine mutation, marqué par une instabilité extrême et la remise en question de ces principes. L'Europe demeure confrontée à de vives tensions et à de nombreux défis. La guerre d'agression menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine perdure au mépris des valeurs communes européennes et du droit international. À cela s'ajoutent les effets inquiétants du recul de la démocratie sur le continent, souvent exacerbés par la montée des populismes, l'usage détourné des nouvelles technologies et la désinformation systématique, l'érosion des contre-pouvoirs institutionnels et l'affaiblissement de la confiance des citoyens envers les institutions.

Face aux menaces grandissantes pesant sur les valeurs fondamentales et l'acquis démocratique en Europe, le Luxembourg a réaffirmé son engagement de longue date envers ces principes et le multilatéralisme. À travers sa Présidence, il a œuvré à poursuivre une mise en œuvre cohérente et efficace des décisions adoptées lors du Sommet de Reykjavik.

Dans ce contexte, la Présidence luxembourgeoise a placé au cœur de son action un soutien indéfectible à l'Ukraine, veillant à ce que le Conseil de l'Europe continue à mobiliser son expertise pour soutenir l'Ukraine et les millions de personnes affectées par le conflit. Elle a également concentré ses efforts sur la lutte contre l'impunité des crimes commis en Ukraine. À ce titre, le Luxembourg se félicite de l'aboutissement des travaux visant à la création d'un tribunal spécial pour le crime d'agression, une avancée majeure dans les efforts de redevabilité des actes perpétrés par la Fédération de Russie.

Tout au long de sa Présidence, le Luxembourg a concrétisé ses priorités thématiques à travers 33 événements, incluant des réunions de haut niveau, des conférences de ministres et d'experts, ainsi que des séminaires et débats. Ces rencontres se sont principalement tenues à Luxembourg et à Strasbourg, mais aussi à Genève ou à New York.

L'engagement du Luxembourg s'est manifesté par une importante participation de haut-niveau. Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse de Luxembourg ont participé activement à plusieurs activités du Conseil de l'Europe à Strasbourg et à Luxembourg, notamment à la conférence de célébration du 25^e anniversaire du Commissaire aux droits de l'Homme le 21 novembre 2024. De plus, S.A.R. le Grand-Duc a prononcé un discours devant l'Assemblée parlementaire, tandis que S.A.R. la Grande-Duchesse est intervenue devant le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux. Comme il est d'usage, le Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur se sont également exprimés devant l'Assemblée parlementaire. Par ailleurs, sept autres ministres ainsi que des représentants de haut niveau, dont le Président de la Chambre des Députés et l'Ombudsman, ont activement participé aux manifestations de la Présidence.

Le Luxembourg a également promu les activités et priorités de sa Présidence du Comité des Ministres auprès d'autres organisations internationales dont il est membre, notamment l'Union européenne à Bruxelles, l'OSCE à Vienne et les Nations Unies à New York et à Genève, contribuant ainsi au rayonnement des travaux du Conseil de l'Europe. Dans ce contexte, le Luxembourg se félicite de l'approbation par les Délégués des Ministres sous sa Présidence de la création d'un Bureau de liaison du Conseil de l'Europe auprès des Nations Unies à New York, renforçant encore davantage la visibilité des actions du Conseil de l'Europe auprès des organes onusiens.

Deux ans après le Sommet de Reykjavik, la 134^e Session du Comité des Ministres marque la fin de la Présidence luxembourgeoise et représente une occasion précieuse pour réaffirmer la capacité d'adaptation et de résilience du Conseil de l'Europe. L'ouverture à la signature de la Convention pour la protection de la profession d'avocat à Luxembourg illustre l'engagement concret de l'Organisation, non seulement dans la préservation de ses valeurs fondamentales, mais aussi dans la protection de celles et ceux qui incarnent et défendent les principes démocratiques et l'État de droit. Le Luxembourg est fier d'avoir pu contribuer activement à la finalisation de cette Convention au cours de sa Présidence.

Dans cet élan positif, les pistes de réflexion initiées par le Secrétaire Général en vue de l'élaboration d'un futur Pacte démocratique pour l'Europe témoignent de l'esprit novateur du Conseil de l'Europe et de sa détermination à relever les défis communs avec ambition et vision.

Le succès des activités menées sous la Présidence luxembourgeoise n'aurait été possible sans le soutien précieux de l'ensemble des Etats membres du Conseil de l'Europe. De même, l'appui déterminé et sans faille des membres du Secrétariat du Conseil de l'Europe a été déterminant dans la bonne exécution du mandat de la Présidence. La Présidence luxembourgeoise adresse ses sincères remerciements à toutes celles et ceux qui ont contribué à mener à bien notre programme.

Ce document présente un bilan des initiatives menées durant la Présidence luxembourgeoise, en couvrant chacun des trois domaines thématiques qui s'articulent de manière complémentaire.

État de droit et démocratie – défense des normes et politiques communes en tant que leviers essentiels pour lutter contre le recul démocratique et les menaces croissantes en Europe

Ukraine

Le Luxembourg a placé au cœur de sa Présidence le soutien sans faille à l'Ukraine, en adéquation avec ses engagements nationaux et conformément aux décisions prises lors du Sommet de Reykjavik.

Le 19 novembre 2024, la première réunion des Délégués des Ministres sous Présidence luxembourgeoise a été l'occasion de marquer le 1000^e jour de la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Le Comité des Ministres a adopté une déclaration exprimant le soutien continu du Conseil de l'Europe à l'Ukraine pour assurer la reconstruction et le redressement du pays, pour tenir la Russie responsable de ses crimes et pour garantir une paix juste et durable en Ukraine. Les discussions sous ce point ont été retransmises en direct.

En outre, afin de commémorer le troisième anniversaire du début de la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, la Présidence luxembourgeoise a organisé le 24 février 2025 une cérémonie spéciale et une réunion extraordinaire des Délégués des Ministres consacrée aux prisonniers civils ukrainiens détenus par les autorités de la Fédération de Russie. À cette occasion, une ressortissante ukrainienne précédemment détenue en Russie, et la fille d'un citoyen ukrainien emprisonné ont livré des témoignages poignants.

Le Luxembourg se félicite également de la nomination le 5 février 2025 de Thórdís Kolbrún Reykfjörð Gylfadóttir en tant qu'Envoyée spéciale du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe sur la situation des enfants d'Ukraine.

La Présidence salue le fait que les travaux sur le Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine se sont poursuivis, avec l'ouverture de six nouvelles catégories de demandes d'indemnisation portant sur le déplacement interne involontaire et les violations de l'intégrité physique. Le Registre montre l'importance du rôle de soutien à l'Ukraine et à sa population que le Conseil de l'Europe joue.

Par ailleurs, une étape importante pour assurer la redevabilité de la Russie pour sa guerre d'agression contre l'Ukraine a été atteinte avec l'aboutissement des travaux relatifs à l'établissement d'un Tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine. La Présidence luxembourgeoise se félicite également de l'avancée encourageante des travaux sur la mise en place d'une Commission d'indemnisation pour les victimes des dommages dus à la guerre.

Cour européenne des droits de l'Homme

Le renforcement de la Cour européenne des droits de l'Homme et l'exécution de ses arrêts sont des éléments clés pour la défense des fondements démocratiques et de l'État de droit en Europe. Dans ce contexte, il convient de rappeler que le Comité des Ministres a adopté le 15 janvier 2025 une déclaration sur la protection des juges de la Cour européenne des droits de l'Homme contre les menaces et les représailles et sur la reconnaissance des états de service.

En outre, le 26 février 2025, lors d'un échange de vues avec les Délégués des Ministres, la ministre de la Justice, au titre de la Présidence, a souligné l'importance de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme, qui garantit à chaque citoyen le plein exercice de ses droits, tels que consacrés par la Convention européenne des droits de l'Homme, qui célébrera son 75^e anniversaire en 2025.

Dans cette continuité, la ministre de la Justice a inauguré la conférence de haut niveau du 27 février, qui a marqué le lancement des versions roumaine, turque et ukrainienne de la plateforme de partage des connaissances. L'élargissement de l'accessibilité de cette plateforme dans les langues des principaux pourvoyeurs de requêtes devant la Cour représente une avancée significative pour renforcer l'efficacité du principe de subsidiarité.

Dans le même ordre, la Présidence luxembourgeoise, représentée par sa ministre de la Justice, a activement contribué à la conférence internationale nommée « Mieux exécuter les décisions de justice nationales : une exigence en matière des droits humains et d'Etat de droit », le 17 mars à Strasbourg. La conférence visait à explorer les principales difficultés relatives à la non-exécution des décisions judiciaires nationales à la lumière de la jurisprudence récente de la Cour européenne des droits de l'Homme, et d'autre part, à examiner les meilleures pratiques existantes pour faire face à ces défis.

Défense d'acteurs démocratiques clés

La Présidence luxembourgeoise a fait de la protection de celles et ceux qui incarnent et défendent les principes démocratiques et l'État de droit une priorité. Les avocats, en particulier, occupent une place centrale dans la préservation de l'État de droit et la garantie de l'accès à la justice pour toutes et tous. Le Luxembourg se félicite de l'adoption, par le Comité des Ministres, de la Convention du Conseil de l'Europe pour la protection de la profession d'avocat, le premier traité international dédié à ce sujet. La Présidence se réjouit que l'ouverture à signature se fasse à l'occasion de la session ministérielle du Comité des Ministres en mai 2025 à Luxembourg.

À l'heure où les défis technologiques et la montée de la désinformation mettent à l'épreuve les fondements de nos démocraties, les jeunes apparaissent comme des acteurs essentiels pour les préserver. Dans cette perspective, la Présidence luxembourgeoise a organisé, le 22 janvier 2025, une réunion informelle des Délégués des Ministres consacrée à la participation démocratique des jeunes à l'ère numérique. Rassemblant délégations, experts et étudiants, cet échange a permis de mettre en lumière les opportunités offertes par les nouvelles technologies, notamment en matière de découverte, d'apprentissage et de développement d'une conscience politique chez les jeunes. La discussion a également porté sur les défis qu'elles posent, tels que la désinformation et mésinformation, les discours de haine, le cyberharcèlement et les ingérences étrangères. Cette réunion a servi de préambule à une conférence internationale de haut niveau, organisée par l'Université de Luxembourg du 19 au 21 mars. L'objectif était d'examiner l'implication des jeunes dans les processus politiques contemporains et futurs, et la nécessité de repenser l'éducation à la citoyenneté au regard de l'usage des outils numériques par les jeunes générations.

Sous l'égide de la Présidence luxembourgeoise, le Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe a organisé, du 9 au 12 avril, un séminaire stratégique au Centre de la Jeunesse du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Destiné aux jeunes leaders politiques et représentants de la société civile biélorusse en exil, cet événement avait pour but d'offrir une plateforme de dialogue à une jeunesse aspirant à un avenir fondé sur la liberté, la démocratie et la justice. Le Luxembourg apporte son soutien aux représentants de l'opposition démocratique biélorusse en exil, tel que rappelé lors de l'échange de vues entre les Délégués des Ministres et Sviatlana Tsikhanouskaya le 11 mars 2025.

Dans le prolongement de son engagement en faveur de la protection des acteurs concourant au maintien d'une société démocratique fondée sur l'État de droit, le Luxembourg, membre du groupe d'amis du Conseil de l'Europe sur la sécurité des journalistes et la liberté des médias, accorde une importance particulière à la liberté d'expression et à la protection des journalistes. Dans le cadre de la campagne « Les journalistes comptent » du Conseil de l'Europe, le Luxembourg a accueilli, le 29 avril 2025, une conférence thématique dédiée aux poursuites judiciaires des crimes contre les journalistes. Intitulée « Construire le paradigme de la lutte contre l'impunité », cette conférence visait à réfléchir à des stratégies cohérentes et coordonnées pour garantir un environnement sûr aux journalistes et assurer des poursuites efficaces contre les auteurs de violences à leur encontre. À cette occasion, la ministre de la Justice et ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Médias et de la Connectivité, a présenté le Plan d'action national du Luxembourg pour la sécurité des journalistes. Le lendemain, la troisième réunion des points focaux nationaux de la campagne du Conseil de l'Europe a permis de prolonger les discussions et de renforcer la coordination entre les États membres participants.

Du 27 au 28 mars 2025, à Strasbourg, la Présidence luxembourgeoise a également accueilli la conférence de haut-niveau pour les institutions de l'Ombudsman et les institutions nationales des droits de l'Homme (INDH). Cette rencontre a porté sur les défis actuels liés à l'État de droit, le rôle des Institutions de l'Ombudsman et des INDH dans le maintien de celui-ci, ainsi que les risques et opportunités liés à la prise de décision publique à l'ère numérique. Le Luxembourg a publié une déclaration au titre de sa Présidence, saluant le dialogue établi entre le Conseil de l'Europe et ces institutions, et appelant à des actions de coopération renforcées.

Vivre-ensemble – favoriser le respect et la compréhension mutuels dans nos sociétés plurielles

Le Luxembourg a placé la notion de vivre-ensemble au cœur de sa Présidence, réaffirmant que sans diversité et inclusion, les fondements des valeurs européennes sont fragilisés. Reposant sur le respect mutuel, la tolérance et la solidarité, cette approche est désormais consacrée au Luxembourg par la loi sur le vivre-ensemble interculturel, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

La Présidence s'est ainsi engagée à soutenir les travaux du Conseil de l'Europe contre toutes les formes de discriminations et d'atteintes aux droits humains, fondées sur l'appartenance, réelle ou supposée, à l'origine ethnique, le genre, l'orientation sexuelle, les convictions, le handicap, l'âge ou encore la nationalité, contribuant ainsi à renforcer l'inclusion et l'égalité pour toutes et tous.

Egalité des genres

Dans le cadre de cet engagement, plusieurs événements relatifs à la protection des femmes et des filles ont marqué la Présidence. Le 20 novembre 2024, Mme Yuriko Backes, la ministre de l'Egalité des genres et de la Diversité a participé à la 26^e réunion plénière de la Commission de l'Egalité de genre, abordant l'autonomisation des femmes et l'égalité des genres face aux défis mondiaux et géopolitiques.

Dans la même optique, à l'occasion de la réunion de la Commission permanente de l'Assemblée parlementaire à Luxembourg, les 28 et 29 novembre 2024, Son Altesse Royale la Grande-Duchesse de Luxembourg a eu un échange avec le groupe Femmes@PACE. S.A.R. la Grande-Duchesse de Luxembourg a évoqué son engagement dans la lutte contre les violences sexuelles dans les zones de guerre, notamment l'aide et l'accompagnement apportés aux femmes survivantes de viol en tant qu'arme de guerre, présentant notamment l'association qu'elle a co-fondée « *Stand Speak Rise up !* ». Au cours de la Présidence du Luxembourg, S.A.R. la Grande-Duchesse de Luxembourg a également partagé ces initiatives lors de la Session du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, le 25 mars à Strasbourg.

Le 22 janvier 2025, la Présidence luxembourgeoise, en collaboration avec le réseau informel des femmes Déléguées des Ministres, a organisé une table ronde sur le rôle des femmes dans le multilatéralisme. Les discussions ont porté sur les enjeux liés à l'égalité de genre et aux opportunités pour les femmes dans la diplomatie, mettant en lumière leur capacité à influencer le dialogue dans les fora multilatéraux et leur rôle inspirant pour les jeunes femmes et filles.

Le 10 mars 2025, un événement parallèle à la 69^e Session de la Commission des droits de la femme des Nations Unies, organisé à New York par le Conseil de l'Europe dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise, s'est penché sur le thème « Menaces et opportunités des technologies numériques : Femmes médiatiques ». L'événement a mis en avant les mesures prises par les secteurs public et privé pour prévenir et lutter contre la violence numérique à l'égard des femmes et des filles, et pour faciliter sa signalisation conformément à la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul). La ministre de l'Egalité des genres et de la Diversité y a participé au titre de la Présidence.

Droit des enfants

Du 3 au 4 avril 2025, sous les auspices de la Présidence luxembourgeoise, le Conseil de l'Europe a organisé la conférence d'évaluation à mi-parcours de la Stratégie pour les droits de l'enfant 2022-2027, en présence de M. Claude Meisch, ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Cette Stratégie s'intègre dans le programme du Conseil de l'Europe « Construire une Europe pour et avec les enfants ». La Conférence a rassemblé plus de 200 représentants de gouvernements nationaux, de parlements, d'organisations internationales, de la société civile, d'universités, d'enfants et de jeunes délégués qui ont partagé leurs perspectives, leur expertise et leurs bonnes pratiques, et ont réaffirmé leur engagement collectif envers les objectifs de la Stratégie et le renforcement de la coopération pour une Europe plus sûre, plus inclusive et plus respectueuse des enfants.

Vivre-ensemble dans la diversité – lutte contre les stigmatisations

La Présidence luxembourgeoise a organisé le 16 avril 2025 une réunion thématique informelle des Délégués des Ministres portant sur un enjeu souvent négligé : le vivre-ensemble dans la diversité et la visibilité des groupes marginalisés dans nos sociétés. La Présidence a ainsi donné la parole à des représentants de trois groupes fréquemment oubliés : les personnes âgées, les personnes porteuses de handicap, ainsi que les Roms et Gens du voyage. L'objectif de cette réunion était de mettre en évidence les inégalités auxquelles ces groupes sont confrontés et de renforcer l'engagement du Comité des Ministres dans la mise en œuvre de mesures concrètes visant à assurer une inclusion réelle et durable. Ce dialogue a été précédé par un programme culturel organisé par le Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et Gens du voyage (ADI-ROM), illustrant la richesse et la diversité de ces communautés.

En outre, à l'initiative de la Présidence luxembourgeoise, les Délégués des Ministres ont visité, le 18 décembre 2024, le camp de concentration de Natzweiler-Struthof pour rendre hommage aux victimes de la barbarie nazie. Cette visite, organisée à l'occasion des 80 ans de la libération du camp, a été un moment de réflexion sur l'histoire et sur les tragiques conséquences des dérives extrémistes, mais aussi un puissant rappel du projet de paix incarné par le Conseil de l'Europe après la Seconde Guerre mondiale. Dans ce contexte, l'exposition « Indésirables ? Victimes oubliées ? » conçue par le Musée de la Résistance et des Droits Humains d'Esch-sur-Alzette, présentée à Strasbourg durant la Présidence, a également mis en lumière les persécutions subies par certains groupes d'individus sous le régime nazi et les discriminations dont ils restent victimes aujourd'hui. Cette exposition a également souligné les actions menées par le Conseil de l'Europe dans ce domaine.

Les droits humains et l'environnement

La protection de l'environnement est aujourd'hui un enjeu majeur pour l'avenir, face à l'urgence posée par la triple crise planétaire de la pollution, du changement climatique et de la perte de biodiversité. Conformément au mandat défini par le Sommet de Reykjavik, le Conseil de l'Europe s'est pleinement engagé dans cette problématique, en intégrant la dimension de protection des droits humains et de l'environnement dans ses actions. Sous la Présidence du Luxembourg, deux avancées significatives ont marqué cette dynamique : la Convention sur la protection de l'environnement par le droit pénal et la Stratégie du Conseil de l'Europe sur l'environnement, adoptées lors de la session ministérielle du Comité des Ministres le 14 mai 2025.

Culture, sport et patrimoine – vecteurs de promotion des droits humains

La culture constitue, depuis la création du Conseil de l'Europe, une base essentielle de son action. Bien au-delà d'un simple vecteur d'expression artistique, d'échange et de promotion d'idées ou d'affirmation identitaire, elle représente un levier essentiel pour promouvoir les valeurs communes qui unissent les États membres et leurs citoyens. En favorisant la connaissance réciproque, la culture encourage les sociétés européennes à se rassembler autour de principes partagés. La diversité culturelle européenne est un puissant vecteur de compréhension mutuelle. Dans cet esprit, le Luxembourg a inscrit la culture au centre de ses priorités, affirmant son importance en tant que pilier de la démocratie et compétence essentielle du Conseil de l'Europe.

La culture au service du multilatéralisme

Parmi les événements marquants de la Présidence luxembourgeoise figure la célébration du 70^e anniversaire de la Convention culturelle européenne, l'un des tout premiers traités adoptés par le Conseil de l'Europe. À cette occasion, une conférence de haut niveau intitulée « Sans culture, pas de démocratie » s'est tenue le 12 décembre 2024, en présence de M. Eric Thill, ministre luxembourgeois de la Culture, ainsi que de ses homologues ukrainien et maltais. Cet événement a mis en lumière les liens inhérents entre la culture et les principes démocratiques, illustrés notamment par le rôle de la liberté d'expression artistique en tant qu'indicateur de la vitalité d'une société démocratique. Les échanges, réunissant artistes et chercheurs culturels originaires du Belarus, d'Ukraine, d'Allemagne et du Luxembourg, ont permis de rappeler le rôle central des artistes dans l'évolution démocratique et sociétale, tout en appelant à une reconnaissance accrue de la contribution de la culture à la mise en œuvre des engagements pris lors du Sommet de Reykjavik. Porteuse de créativité et de pensée critique, la culture apparaît comme un outil transversal incontournable pour faire face au recul démocratique et promouvoir les valeurs fondamentales de l'Organisation.

À travers ses multiples formes d'expression et le riche héritage qu'elle transmet à travers les nombreux patrimoines européens, la culture joue également un rôle fondamental dans le renforcement du dialogue interculturel. Dans cet esprit, et fidèle à l'engagement de longue date du Luxembourg en faveur des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe – dont l'Institut est basé à Luxembourg –, la Présidence a parrainé la célébration des 20 ans de l'Association européenne du patrimoine juif (AEPJ) à Strasbourg, le 23 janvier 2025, en présence du ministre de la Culture. L'événement a permis de célébrer la contribution majeure que la richesse et de la diversité du patrimoine juif apportent à l'histoire européenne.

Le rôle fédérateur du sport

En adéquation avec son second pilier thématique du vivre-ensemble, une attention particulière a été portée à la protection des enfants, ainsi qu'à la promotion de l'égalité de genre. Dans ce cadre, le 3 décembre 2024, le ministre des Sports, M. Georges Mischo, a participé à la réunion annuelle du Pool d'experts internationaux pour un sport sûr, organisée par l'Accord partiel élargi sur le sport (APES) du Conseil de l'Europe. Cette édition était consacrée à la protection de l'enfance dans le sport, avec un focus sur les pratiques tenant compte des traumatismes.

Dans un esprit de coopération entre organisations sur des thèmes partagés, le Luxembourg a également accueilli le 13 février 2025 la conférence de clôture du projet « Tous-tes ensemble – Pour une plus grande égalité de genre dans le sport (All-In Plus) », une initiative conjointe du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne. L'événement a permis d'identifier les disparités persistantes dans la représentation des genres dans le sport, tout en mettant en avant les mesures nécessaires pour garantir une égalité des chances et une représentation équitable dans ce domaine.

Dans le prolongement de cet engagement, la Présidence a soutenu l'organisation de l'événement parallèle « Le sport sûr comme espace d'éducation aux droits humains », organisé le 12 mars en marge de la 58e session du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies par le Bureau de liaison du Conseil de l'Europe à Genève, avec le soutien des missions permanentes du Luxembourg et de Monaco auprès des Nations Unies. Cet événement visait à mettre en lumière la manière dont des environnements sportifs sûrs et respectueux des droits humains peuvent constituer de puissants vecteurs pour la promotion et la défense des droits des enfants.

Agenda culturel

En complément à son programme politique, la Présidence a organisé 13 événements culturels à Strasbourg, offrant une vitrine à la culture, à la langue et à la scène artistique luxembourgeoises. Ces événements variés ont permis aux Strasbourgeoises et Strasbourgeois, aux membres du personnel du Conseil de l'Europe ainsi qu'aux délégations nationales de découvrir cette richesse culturelle, tout en abordant des thématiques en lien direct avec les domaines prioritaires de la Présidence.

Outre les interludes musicales vibrantes des concerts du pianiste Jean Müller, des *Pueri Cantores* et de l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg, une exposition sur les langues luxembourgeoises a mis en lumière la diversité linguistique du pays. Des projections de films suivies de débats avec des experts ont permis de sensibiliser le public à des enjeux majeurs tels que les violences et abus sexuels envers les enfants et les femmes, ainsi que les questions de racisme, de discrimination et de haine raciale. Des rencontres littéraires sur l'urgence climatique, sur la migration et le vivre-ensemble interculturel ainsi que sur les tiers-lieux ont complété le programme culturel.

Des projets communs avec le Conseil de l'Europe ont également été valorisés, notamment à travers des expositions sur l'histoire du Conseil de l'Europe illustrée par ses affiches et sur les Itinéraires culturels traversant le Luxembourg.

Enfin, la Présidence tient à exprimer sa profonde gratitude à la Ville de Strasbourg pour son soutien précieux dans l'organisation des événements, notamment dans le contexte propice du label « Capitale mondiale du livre » de l'UNESCO, porté par Strasbourg d'avril 2024 à avril 2025.

Programme politique

13 novembre 2024, Strasbourg – **Début de la Présidence luxembourgeoise du Comité des Ministres** avec la passation de la Présidence par M. Gabrielius Landsbergis, ministre des Affaires étrangères de la Lituanie, à M. Xavier Bettel, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur du Luxembourg.

13 novembre 2024, Strassen (Luxembourg) – **Forum international « Bridges of Solidarity - Humanitarian and Social Initiatives from Cities to Cities »** organisé par la délégation luxembourgeoise auprès du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux en présence de M. Max Hahn, ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil.

14 novembre 2024, Strasbourg – Visite de **Mme Deborah Lipstadt, Ambassadrice des États-Unis pour la lutte contre l'antisémitisme**, au Conseil de l'Europe, et échange de vues informel avec des Délégués des Ministres au sein du Groupe de rapporteurs sur les droits de l'Homme.

19 novembre 2024, Strasbourg – **Commémoration du 1000^e jour de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine** à l'occasion de la première réunion des Délégués des Ministres sous Présidence luxembourgeoise.

20 novembre 2024, Strasbourg – **26^e réunion plénière de la Commission de l'Égalité de genre** avec la participation de Mme Yuriko Backes, ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité.

21 novembre 2024, Strasbourg – **25^e anniversaire de la fonction de Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe « Affronter l'avenir avec confiance, en s'appuyant sur un quart de siècle d'expérience »**. Discours liminaire de S.A.R. le Grand-Duc de Luxembourg et participation de Mme Yuriko Backes, ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité.

25 novembre 2024, Strasbourg – Déjeuner offert par la Présidence luxembourgeoise à l'occasion de la réunion entre les **agents gouvernementaux devant la Cour européenne des droits de l'homme et le Greffe**.

28 au 29 novembre 2024, Luxembourg – **Session de la Commission permanente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe** avec la participation de S.A.R. la Grande-Duchesse de Luxembourg, de M. Claude Wiseler, Président de la Chambre des Députés et de Mme Yuriko Backes, ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité.

3 décembre 2024, Strasbourg – **Troisième réunion annuelle du pool d'experts internationaux sur un sport sûr** avec la participation de M. Georges Mischo, ministre des Sports.

5 au 6 décembre 2024, Strasbourg – **4^e Conférence annuelle de l'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe (OHE)** : « L'Histoire en crise(s) ? », avec la participation de M. Claude Meisch, ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

12 décembre 2024, Strasbourg – **Séminaire de haut niveau pour célébrer les 70 ans de la Convention culturelle européenne** : « No democracy ⇔ no culture ⇔ no democracy », présidé par M. Éric Thill, ministre de la Culture.

18 décembre 2024, Struthof – **Visite des Délégués des Ministres au camp de concentration Natzweiler-Struthof**.

22 janvier 2025, Strasbourg – Réunion informelle des Délégués des Ministres sur la **participation démocratique des jeunes à l'ère numérique**.

23 janvier 2025, Strasbourg – **Colloque portant sur le patrimoine culturel juif en Alsace, en partenariat avec l'Association européenne pour la préservation et la valorisation de la culture et du patrimoine juifs**, avec la participation de M. Éric Thill, ministre de la Culture.

27 au 31 janvier 2025, Strasbourg – **Session d'hiver 2025 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe**. Allocution de M. Luc Frieden, Premier Ministre, et communication de M. Xavier Bettel, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur et Président du Comité des Ministres.

6 au 7 février 2025, Vienne – **Présentation des priorités de la Présidence luxembourgeoise devant le Conseil permanent de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)** par M. Xavier Bettel, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur et Président du Comité des Ministres.

10 février 2025, Luxembourg – **Réunion du Bureau du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux**.

13 février 2025, Luxembourg – **Conférence de clôture du projet conjoint UE-CdE « Tous·tes ensemble - Pour une plus grande égalité de genre dans le sport (All-In Plus) »** avec la participation de M. Georges Mischo, ministre des Sports.

13 février 2025, Strasbourg – Nations Unies – Echange de vues annuel sur les relations avec les Nations Unies sur des questions relatives aux droits humains avec des experts des capitales (avec l'Ambassadeur Jürg Lauber, Président du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies), lors de la réunion des Délégués des Ministres sur le thème « Les droits de l'Homme et les technologies numériques ».

13 au 14 février 2025, Luxembourg – **Conférence organisée par la Chambre des Députés sur le rôle des Parlements nationaux dans la protection du droit à un environnement sain**

24 février 2025, Strasbourg – Réunion extraordinaire des Délégués des Ministres commémorant **le troisième anniversaire du début de la guerre d'agression à grande échelle de la Fédération de Russie contre l'Ukraine**.

26 février 2025, Strasbourg – Echange de vues entre les Délégués des Ministres et Mme Elisabeth Margue, ministre de la Justice.

27 février 2025, Strasbourg – **Conférence de haut niveau à l'occasion du lancement des versions roumaine, turque et ukrainienne de sa plateforme de partage des connaissances**, présidée par Mme Elisabeth Margue, ministre de la Justice.

10 mars 2025, New York – **Événement parallèle à la 69^e Session de la Commission des droits de la femme des Nations Unies « Menaces et opportunités des technologies numériques : Femmes médiatiques »**, avec la participation de Mme Yuriko Backes, ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité.

11 mars 2025, Strasbourg – Echange de vues des Délégués des Ministres avec Mme Sviatlana Tsikhanouskaya, leader de l'opposition biélorusse.

12 mars 2025, Strasbourg – Discussion thématique des Délégués des Ministres sur l'abolition de la peine de mort et la contribution du Conseil de l'Europe à son abolition universelle.

12 mars 2025, Genève – Événement « **Le sport sûr comme espace d'éducation aux droits humains** », en marge de la 58^e session du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies (en coopération avec le Bureau du Conseil de l'Europe et la Mission permanente de Monaco auprès de l'Office des Nations Unies à Genève).

17 mars 2025, Strasbourg – **Conférence internationale « Mieux exécuter les décisions de justice nationales : une exigence en matière de droits humains et d'État de droit »** avec la participation de Mme Elisabeth Margue, ministre de la Justice.

19 au 21 mars 2025, Luxembourg – **Conférence de haut-niveau de l'Université du Luxembourg « Démocratie et jeunesse à l'ère numérique - évolution des technologies et participation politique »**, avec la participation de S.A.R. le Grand-Duc Héritier, de Mme Stéphanie Obertin, ministre de la Digitalisation, ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur et de M. Claude Meisch, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et de son homologue maltais.

25 au 27 mars 2025, Strasbourg – **48^e Session du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux** avec la participation de S.A.R. la Grande-Duchesse de Luxembourg et de M. Léon Gloden, ministre de l'Intérieur.

27 au 28 mars 2025, Strasbourg – **Conférence de haut-niveau pour les institutions de l'Ombudsperson et les institutions nationales des droits de l'Homme (INDH).**

28 mars 2025, Sélestat – **Retraite des Représentants permanents des Etats membres et des Observateurs Permanents du Conseil de l'Europe.**

3 au 4 avril 2025, Strasbourg – **Conférence d'évaluation à mi-parcours de la Stratégie pour les droits de l'enfant 2022-2027 (« Les droits de l'enfant en action : poursuivre la mise en œuvre et innover ensemble »)** avec la participation de M. Claude Meisch, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

7 au 11 avril 2025, Strasbourg – **Session de printemps 2025 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.** Allocution de S.A.R. le Grand-Duc de Luxembourg et communication de M. Xavier Bettel, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur et Président du Comité des Ministres.

9 au 12 avril 2025, Strasbourg – **Séminaire stratégique « Un Agenda de la jeunesse pour la démocratie et les droits humains au Bélarus »** au Centre européen de la jeunesse.

16 avril 2025, Strasbourg – Réunion informelle des Délégués des Ministres **sur le vivre-ensemble dans la diversité et les moins-visibles dans nos sociétés.**

29 avril 2025, Strasbourg – 40^e réunion du **Groupe de coordination entre le Conseil de l'Europe et l'OSCE**, présidé par M. l'Ambassadeur Patrick Engelberg, Président des Délégués des Ministres.

29 au 30 avril 2025, Luxembourg – **Conférence sur les poursuites judiciaires des crimes contre les journalistes : « Construire le paradigme de la lutte contre l'impunité »**, suivie de la troisième réunion des points focaux nationaux de la campagne du Conseil de l'Europe « Les journalistes comptent », avec la participation de Mme Elisabeth Margue, ministre de la Justice.

6 au 7 mai 2025, Luxembourg – **Réunion élargie de la plateforme du Label de qualité du Conseil de l'Europe pour les centres de la jeunesse : « Des espaces pour jeunes »** avec la participation de S.A.R. le Grand-Duc de Luxembourg et de M. Claude Meisch, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

12 mai 2025, Strasbourg – **Édition 2025 du Dialogue européen sur la gouvernance d'Internet (EuroDIG)** avec la participation de Mme Elisabeth Margue, ministre de la Justice et ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Médias et de la Connectivité.

13 au 14 mai 2025, Luxembourg – **134^e Session du Comité des Ministres**, précédée de l'ouverture à la **signature de la Convention pour la protection de la profession d'avocat. Passation de la Présidence du Comité des Ministres** de M. Xavier Bettel, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur du Luxembourg, à M. Ian Borg, Vice-Ministre et ministre des Affaires étrangères et du Tourisme de Malte.

Programme culturel à Strasbourg

13 novembre 2024 – **Inauguration de l'Exposition « 75 ans de l'histoire du Conseil de l'Europe à travers ses affiches »** par M. Xavier Bettel, Président du Comité des Ministres. L'exposition a ensuite été visible à la Bibliothèque nationale et universitaire (14 janvier – 11 février 2025) et au Lieu d'Europe (avril-mai 2025).

20 novembre 2024 – **Concert d'ouverture de la Présidence** avec le pianiste Jean Müller, en présence de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse et Mme Yuriko Backes, ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité (Hémicycle du Palais de l'Europe).

25 novembre 2024 – **Projection du film « Elle ne pleure pas, elle chante »** dans le cadre des Assises européennes de lutte contre les violences faites aux femmes (Cinéma Cosmos, Strasbourg).

6 décembre 2024 – **Projection du film d'animation « Renard et lapine sauvent la forêt »** en présence du Saint-Nicolas, précédée d'un **spectacle de danses et chants traditionnels organisé par « Ecole ukrainienne à Strasbourg »**, en partenariat avec la Représentation Permanente de l'Ukraine auprès du Conseil de l'Europe (Palais de l'Europe).

12 décembre 2024 – **Concert de Noël des *Pueri Cantores* du Conservatoire de la Ville de Luxembourg**, sous la direction de Pierre Nimax (Église Saint-Paul, Strasbourg).

27 février 2025 – **Table ronde littéraire et exposition photos sur « (Re)conversion. Les tiers-lieux culturels au Luxembourg »** (Kaléidoscoop, Strasbourg)

3 au 19 mars 2025 – **Exposition « D'Lëtzebuerger Sprooch(en) » - « Langue(s) luxembourgeoise(s)**. Cette exposition a été inaugurée au Palais de l'Europe le 24 mars par S.A.R. la Grande-Duchesse de Luxembourg et a ensuite été exposée jusqu'au 4 avril à l'Institut des relations internationales de l'Université de Strasbourg.

10 au 22 mars 2025 – **Exposition sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe au Grand-Duché de Luxembourg** (Galerie marchande du centre commercial Rivetoile, Strasbourg).

13 mars 2025 – **Lecture et débat sur l'urgence climatique avec l'écrivain Ian de Toffoli** (Librairie Kléber, Strasbourg).

24 mars 2025 – **Projection du film documentaire « Schwaarze Mann, un noir parmi nous »** de Franz Hausemer (Cinéma Cosmos, Strasbourg).

7 au 18 avril 2025 – **Exposition « Indésirables ? Victimes oubliées ? »** (Palais de l'Europe). Cette exposition a ensuite été présentée à la Maison interuniversitaire des Sciences de l'Homme (MISHA, Strasbourg) du 22 avril au 5 mai 2025.

9 avril 2025 – **Concert de l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg**, sous la direction de Renaud Capuçon et en présence de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse de Luxembourg, et de M. Eric Thill, Ministre de la Culture (Palais de la Musique et des Congrès, Strasbourg) .

29 avril 2025 – **Événement littéraire et exposition photos « Mateneen » sur la migration et le vivre-ensemble interculturel** (Médiathèque André Malraux, Strasbourg).